Déclaration préalable Unsa Éducation

CHSCT-D du 19 novembre 2020

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT-D,

Nous commencerons par rendre hommage à Monsieur PATY Samuel, enseignant d'histoire-géographie, assassiné le vendredi 16 octobre 2020 en raison de l'exercice de ses missions. Ce drame est un nouveau symbole de la précarisation de notre profession, et ce à plusieurs niveaux qu'il conviendra de développer dans un CHSCT ultérieur relatif aux conditions générales de l'exercice de notre métier.

Pour l'heure, nous pouvons regretter que l'hommage rendu au sein des établissements scolaires se soit limité à une minute de silence et à un cours sur la liberté d'expression. Contenu de l'émotion nationale légitime, une réflexion en profondeur s'imposait. Il eut donc été raisonnable d'envisager des temps d'échanges de manière à faire remonter les inquiétudes, les questions, mais aussi les espoirs, les perspectives des équipes enseignantes ; et d'offrir à nos élèves une véritable proposition pédagogique autour des valeurs de la République ce lundi 2 novembre.

Que nenni. Il a donc fallu préparer cet hommage à la hâte, à 8h, 10h ou 11h. Vous me direz, tout comme cette rentrée sanitaire. Voilà donc ce qui nous réunit aujourd'hui.

La cacophonie à laquelle le pays tout entier a assisté au cours de la semaine du 2 novembre témoigne de cette impréparation.

« Gouverner, c'est prévoir ». Et pourtant, il n'y avait nul besoin d'être voyant pour savoir que l'épidémie atteindrait ces sommets au vu de l'évolution des contaminations depuis le mois de septembre.

Lorsque nous nous sommes quittés le 30 juin, à l'issue du dernier CHSCT-D de l'année scolaire, nous vous avions interpellés pour déplorer l'absence d'un protocole de rentrée. Lors du CHSCT du 14 septembre, nous avons, une nouvelle fois, réitéré nos inquiétudes qui étaient aussi celles de nos collègues. Avons-nous été entendus ?

Le protocole qui accompagne le deuxième confinement laisse perplexe l'ensemble des personnels. Un protocole « si possible » laisse la porte ouverte à toutes les interprétations. Au final, les collègues ne comprennent pas l'incohérence des consignes entre les circonscriptions. A l'heure où les équipes éducatives ont besoin de soutien, de clarté, de cohérence, c'est un sentiment d'incompréhension qui domine. Et l'incompréhension entraine la lassitude et la colère des enseignants conduisant à de nombreux mouvements de protestations.

La possibilité donnée par le Ministre de l'Education nationale aux lycées de procéder à des emplois du temps hybrides a, semble-t-il, fait baisser la pression. Mais pour combien de temps ? N'oublions pas les collèges qui eux aussi, pour certains, sont mis en difficultés par la mise en place du protocole. Quand au 1er degré, si le navire tient la route pour le moment, le manque de personnels ainsi que la gestion des situations Covid, entre autres problèmes, ébranlent fortement les équipes.

Les inquiétudes de nos collègues sont légitimes :

- Classes surchargées ;
- Emploi du temps à revoir pour limiter les brassages ;
- Restauration scolaire difficile à réorganiser ;
- Distanciation problématique ;
- Manque de remplaçants, d'assistant d'éducation, de CPE.

La liste est longue…

Les nerfs des directeurs d'écoles et des chefs d'établissements sont une nouvelle fois mis à rude d'épreuves.

Vous l'aurez compris, l'année scolaire promet d'être compliquée et ce, jusqu'au mardi 6 juillet 2021. Cela ne doit pour autant nous empêcher d'agir afin qu'elle puisse se poursuivre dans les conditions les plus sereines possibles.

C'est pour cela que l 'Unsa éducation demande :

- **Le recrutement dès maintenant d'enseignants par le biais des listes complémentaires, de CPE et d'AED afin d'assurer le remplacement des absents, de favoriser des effectifs moindres dans les classes et de permettre une mise en place plus sereine du protocole en augmentant les moyens de surveillance.**
- **La mise en place d'une journée banalisée avant l'instauration de tout nouveau protocole ;**
- **L'harmonisation des consignes au niveau départemental pour la mise en application du nouveau protocole ;**
- **L'équipement en masques par l'Education nationale de tous les élèves, dans un souci d'équité et de sécurité ;**
- **L'abrogation du jour de carence, injuste et inefficace en temps normal mais encore plus en période épidémique ;**
- **La tenue des réunions en présentiel dans le strict respect des mesures sanitaires ;**
- **L'aménagement des programmes, particulièrement dans les classes à examens ;**
- **La mise en place d'un dispositif permettant d'équiper les personnels en matériel informatique pour la pratique du distanciel.**

A ce sujet, l'Unsa Education se félicite de la création d'une prime annuelle d'équipement de 150€ qui, si elle ne saurait couvrir l'ensemble des frais informatiques, prend enfin en compte la responsabilité de l'employeur dans l'équipement informatique de ses employés. Toutefois, l'Unsa Education dénonce la mise à l'écart des professeurs documentalistes et des CPE. Cette décision difficilement compréhensible ne fait qu'attiser un peu plus la colère des enseignants. Nous demandons à ce que cette prime englobe l'ensemble de la profession.

Pour conclure, la perspective d'un vaccin pour 2021 pourrait conforter les tenants du statut quo dont la ligne consisterait à serrer les dents jusqu'en juin et espérer des lendemains meilleurs sans rien changer. Un pari très risqué selon nous. Car la patience, voir la résilience dont ont fait preuve les enseignants jusqu'à présent pourrait rapidement atteindre ses limites.

La rentrée de septembre se prépare dès maintenant afin qu'une véritable réflexion s'engage sur l'organisation des classes, des espaces, des activités, des réunions, des projets. *« Les crises, ce sont des problèmes ; mais ce sont aussi des opportunités »* rappelle un dicton. Profitons donc de ce moment pour repenser l'école.

Merci de votre attention.